



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 20 avril 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 avril 2010

SEANCE DU 26 AVRIL 2010

HANGARS - CHEMIN DES COTEAUX DE
RIBRAY ET RUE DU BAS SABLONNIER -
PERMIS DE DEMOLIR

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 30 avril 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Aurélien MANSART -

Excusés ayant donné pouvoir :

Pascal DUFORESTEL donne pouvoir à Geneviève GAILLARD - Gérard ZABATTA donne pouvoir à Nicole IZORE - Guillaume JUIN donne pouvoir à Alain BAUDIN - Elsie COLAS donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD -

PATRIMOINE BÂTI ET MOYENS

**HANGARS - CHEMIN DES COTEAUX DE RIBRAY ET RUE DU BAS
SABLONNIER - PERMIS DE DEMOLIR**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre du Projet de rénovation urbaine et sociale (PRUS), le site de l'ancienne usine ERNA BOINOT va devenir un lieu privilégié de la Ville de Niort compte tenu de sa situation géographique proche de la coulée verte, du centre ville et de la topographie des lieux. Le bâtiment désaffecté n'apporte aucune plus-value sur le site et il s'avère nécessaire de le démolir.

Sur l'espace libéré, le projet prévoit la réalisation d'un parc urbain et des aménagements d'espaces publics, un parking de proximité et des cheminements piétons. Le pôle enfance accueillant une crèche familiale, une crèche collective et un relais d'assistantes maternelles est repositionné dans le parc de l'orangerie.

Le bâtiment abritant les associations culturelles – *Cirque en scène et le Théâtre de la Chaloupe* - fera l'objet d'une requalification de sa façade coté Sud et l'aménagement intérieur sera revu selon les nouveaux accès.

De plus, au pied de la falaise, rue du Bas Sablonnier, un autre hangar vétuste sera également détruit pour accompagner cette opération.

Ce projet nécessite le dépôt d'un permis de démolir.

Les dépenses afférentes à ces travaux financés dans le cadre du PRUS, seront imputées sur le budget principal au chapitre 21, sous-fonction 8241, compte 2138.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à déposer la demande de permis de démolir nécessaire à la réalisation de ce projet.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL